

Envoi par courrier et par télécopieur : (450) 928-2544

Québec, le 18 juillet 2005

M. Normand Bouchard
Cartier énergie éolienne inc.
111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1255
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Objet : Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

Monsieur,

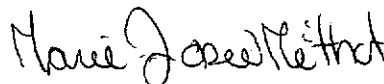
À la suite de l'audience publique tenue en mai et juin dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Quelle est la signature des émissions acoustiques des éoliennes dans la zone de fréquence inférieure à 500 cycles par seconde ?
- Y a-t-il des caractéristiques de conception des éoliennes qui sont destinées à minimiser les émissions acoustiques dans la zone de fréquence inférieure à 500 cycles par seconde ? Si oui, quelles sont ces caractéristiques ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission